

ADMINISTRATION
4, rue Paradis, 4

ADRESSER MANDATS ET COMMUNICATIONS
A M. L'ADMINISTRATEUR

ANNONCES
A LYON : AGENCE FOURNIER
Rue Confort, 14
A PARIS : AGENCE HAVAS
Place de la Bourse, 8

L'ECHO DE LYON

JOURNAL RÉPUBLICAIN INDÉPENDANT

RÉDACTION

48, rue de la République

LES MANUSCRITS NON INSÉRÉS
NE SONT PAS RENDUS

ABONNEMENTS

Rhône et départements limitrophes
3 mois, 5 fr.; 6 mois, 10 fr.; Un an, 18 fr.
AUTRES DÉPARTÈMENTS
3 mois, 6 fr.; 6 mois, 12 fr.; Un an, 22 fr.

L'ANARCHISTE RAVACHOL -- NOUVEAUX DÉTAILS

ELECTION LÉGISLATIVE DU 10 AVRIL
Union des Comités républicains
DU 1^{er} ARRONDISSEMENT
J. CLAPOT
Conseiller général
CRIME ET POLICE

C'est un spirituel avocat général qui disait hier : « Nous avions déjà la magistrature debout et la magistrature assise. Pourquoi n'aurions-nous pas la magistrature en l'air ? »

La perspective n'est pas engageante. Visiblement, l'auteur ou les auteurs des attentats ont l'idée très arrêtée de faire peur aux magistrats, aux jurés. Ils ont spéculé sur la pusillanimité des bourgeois. Ils se sont dit que le juré marié, père de famille, n'oserait plus condamner sévèrement le bon anarcho.

Le procédé est donc aussi stupide que scélérate. Vous me direz que ce n'est pas une consolation pour ceux qui sont exposés à sauter, pas plus que les pauvres diables de bonnes qui ont été blessées rue de Clichy ne se sont consolées en se disant qu'après tout ce n'était pas à elles qu'on en voulait mais à M. Bulot.

Donc, Ravachol, à son point de vue de la propagande spéciale aux anarchistes, fait fausse route. Je désigne par ce nom désormais légendaire de Ravachol l'auteur des crimes, quel qu'il soit, car je suis persuadé qu'au moins pour le boulevard Saint-Germain et la rue de Clichy, ils ne sont qu'un. Cela porte l'empreinte du même travail, de la même façon d'opérer ; l'heure est changée, voilà tout.

Et c'est ce qui rend si difficiles les recherches de la police. Elle n'a pas déjà si mal opéré, s'il est exact que la piste de Ravachol soit la bonne. C'est surtout avec le système des anarchistes la surveillance préventive qui se heurte souvent à des impossibilités. On a bientôt fait de dire que la police doit connaître tous les anarchistes militants. Ceux qui parlent, qui bavardent, certes ; mais le fanatique isolé, celui qui ne se confie à personne, ou qui n'a qu'un confident trempé comme lui ?

Mais nous sommes ainsi faits qu'au lieu de chercher à nous rendre compte des difficultés, il faut que nous nous en prenions à quelqu'un.

C'est M. Lozé qui est en train de devenir le bouc émissaire. J'ignore si ses services de surveillance politique sont bien organisés, s'il a fait des choix judicieux pour les officiers de paix placés à

la tête des brigades de recherche, mais je dis que ceux qui l'attaquent n'en savent pas plus que moi. On a été jusqu'à lui reprocher de s'être trouvé absent de Paris le jour du dernier crime. A quoi cela aurait-il servi qu'il fût à la préfecture ? Cela est enfantin.

On dit encore : il ne devrait pas y avoir deux anarchistes quelque part sans qu'il y eût à côté d'eux et avec eux un indicateur. Mais c'est que l'indicateur est un instrument terriblement délicat à manier. L'agent secret, pour s'affirmer, pour inspirer confiance aux camarades, doit se montrer aussi violent, plus violent qu'eux. De là à la provocation, à l'ancien jeu des blouses blanches, il n'y a pas loin. Qu'on se rappelle l'affaire de Montceau-les-Mines, l'individu qui a commencé par être ce qu'on appelle un donneur, et qui, à l'insu des autorités, à l'insu du commissaire de police chargé de diriger la surveillance, est devenu agent provocateur et a poussé au crime de malheureux ouvriers. L'indicateur est souvent plus compromettant qu'utile.

Les agents sont des hommes, et il ne faut pas leur demander plus de courage moral qu'à d'autres. A la moindre erreur, à la moindre gaffe, — et dans ce métier, comment ne pas en commettre ? — on les blague, on les attaque. Cela rend hésitants ceux qui n'ont pas cheville la passion de la chasse au malfaiteur. Supposez Ana stay innocent. Un officier français arrêté pour assassinat et vol ! M. Goron sautait.

Enfin, pas assez d'argent, ou de l'argent employé sans intelligence. D'une façon en quelque sorte bureaucratique. Les inspecteurs soit du service de Sûreté, soit des brigades politiques, même les brigadiers et les inspecteurs principaux, ont de très faibles appointements. Au moins faudrait-il organiser très largement le système des primes. A l'heure présente, la prime donnée pour l'arrestation d'un malfaiteur dans les cas où il a fallu montrer de l'habileté ou du courage est dérisoire. J'admets que le système anglais et américain de la mise à prix ne cadre pas avec nos mœurs ; mais n'est-il pas évident que les résultats seraient tout autres, si les agents et même les indicateurs étaient assurés, le cas échéant, de toucher la forte somme.

Souhaitons maintenant pour la tranquillité des familles et l'apaisement des cerveaux, qu'il soit bien démontré que l'on tient les auteurs ou l'auteur des deux attentats. Les têtes commencent à tourner et M. Berthelot était impuissant, avec son calme scientifique, à rassurer les affolés. Puis, à la prochaine interpellation du conseil municipal, M. Lozé être en droit de s'écrier sans que l'on sourie : « Parisiens, dormez en paix ! »

LA POLITIQUE

Il faut, pendant quelques jours, s'attendre à une certaine incohérence dans les renseignements, interviews, nouvelles que, forcément, toute la presse va publier sur Ravachol. Comme nos confrères, nous reproduirons ce que nous enverront les agences et ce que nous lirons dans les journaux de Paris. Dans cette course à l'information, il y aura beaucoup de con-

traditions, c'est évident. Ceux qui estiment Ravachol le seul auteur de tous les attentats commis à Paris, seront portés à noter tous ses aveux... même ceux qu'il ne fera pas et à compter tous ses entrepôts de dynamite... même ceux qu'on ne trouvera pas. Les autres donneront la note opposée... et pour être fixé sur la vraie vérité, il faudra attendre le débat de cour d'assises qu'on en place déjà à Montbrison : grand mais périlleux honneur pour messieurs les magistrats de la cour de Lyon.

En l'état, plus les parisiens apprendront qu'on trouve de tonneaux de nitro-glycérine chez cet individu, plus ils respirent librement en se disant à peu près comme dans le proverbe italien : prise la bête, mort le venin. A ce point de vue, la police n'aura peut-être pas tout à fait tort de prendre d'offensives marmittes pour autant de machines infernales : Ça ne fait pas tort à celui qui est à la Conciergerie, attendu qu'il faudra bien que les experts y passent — et ça rassure le public.

Mais ce qui devrait être de nature à le rassurer encore mieux, c'est l'expulsion qui vient d'être faite d'une quarantaine d'anarchistes militants, qu'on a envoyés taire de l'anarchie dans leur pays.

C'est bien le moins, d'ailleurs, qu'on prie les dynamiteurs de commencer leurs expériences par le lieu peu fortuné qui les a vus naître. J'ai toujours trouvé étrange, pour ne pas dire invraisemblable, cette prétention d'un Allemand qu'on d'un Italien de venir nous régénérer — et surtout nous régénérer de cette façon, en nous faisant sauter. S'ils ne sont pas contents de ce qui se passe en France, qu'ils retournent chez eux où je suppose qu'ils auront lieu d'être encore moins satisfaits. Mais s'installer chez nous, au milieu de nous, et y procéder à leurs tueries théoriques et pratiques, c'est un comble — et il va longtemps qu'ils se précipitent par la dynamite, à la destruction par la dynamite, on aurait dû dire : Allez donc prêcher cette religion-là dans votre pays.

Ils répondent que, chez eux, on n'est pas de si bonne composition et qu'on ne leur laisserait pas monter, comme ici, des écoles de liquidation sociale par le picrate de potasse. Eh ! c'est peut-être le seul bon argument qu'ils peuvent invoquer et il y a à leur en effet, de se demander si, — lorsque le dynamiteur est, de l'avis unanime, un misérable digne des plus terribles châtiements, — celui qui, par sa propagande, lui met la dynamite aux mains mérite, plus que lui, d'être regardé autrement que comme un pire malfaiteur.

Mais, en attendant que ce point soit élucidé, chacun chez soi, les anarchistes italiens en Italie, les anarchistes allemands en Allemagne, les anarchistes russes en Russie, — et une fois entre Français nous finirons bien toujours par nous expliquer — ne fût-ce que pour nous dire que c'est encore dans notre pays qu'il y a le moins de misères et d'injustices sociales ; d'où cette conséquence forcée : ce n'est pas de ce côté-là que les dynamiteurs ont à aller.

JEAN-CLAUDE.

Nous prions nos abonnés et correspondants d'avoir bien le soin d'adresser leurs réclamations, lettres et mandats-poste à M. l'Administrateur du journal L'ECHO de Lyon, 48, rue de la République.

DÉPÊCHES
PAR SERVICE SPÉCIAL

CONSEIL DE CABINET

Paris, 31 mars. Les ministres se sont réunis ce matin en conseil de cabinet au ministère de l'intérieur sous la présidence de M. Loubet.

La séance a été consacrée à l'expédition des affaires courantes.

M. de Freycinet a fait connaître qu'il avait été convoqué par la commission sénatoriale de l'armée au sujet d'une modification à introduire dans l'article 23 de la loi de 1889 en vue d'accorder une dispense aux élèves des écoles pratiques d'agriculture.

M. de Freycinet combattra cette modification. Le conseil s'est longuement occupé des mesures concernant les anarchistes et notamment des perquisitions effectuées à Lyon, à Saint-Etienne et dans diverses autres villes de la province, et qui se rattachent plus ou moins directement aux événements de Paris. Des mesures analogues à celles prises à Paris ont été ordonnées à l'égard des anarchistes de la province.

L'Anarchiste Ravachol

L'interrogatoire. — Ravachol en prison. — A Saint-Mandé. — La culpabilité de Ravachol. — Le signalement. — Où Ravachol sera-t-il jugé ? — Engins et lettres de menaces. — Une interview avec M. Soinoury. — Le complice de Ravachol.

Paris, 31 mars.

L'arrestation de Ravachol a causé une véritable explosion de joie dans la capitale. Partout, dans les quartiers riches et dans les quartiers ouvriers, on a applaudi avec une satisfaction non dissimulée la capture du fameux bandit.

L'interrogatoire auquel celui-ci a été soumis hier a duré près de cinq heures. Ravachol, après avoir confirmé son identité, a avoué tout ce qu'on voulait, sauf l'affaire des bombes. Il reconnaît être l'assassin de l'ermite de Chambles ; il ne se défend même que faiblement des trois assassins dont la rumeur publique l'accuse, ceux de la Varizelles, de Grany et de la Côte-Cois, près de Saint-Chamond, dans la Loire. Il avoue même une violation de sépulture et son affiliation à une bande de faux monnayeurs. Mais il prétend que ce n'est pas lui qui a fait sauter par la dynamite la maison du boulevard Saint-Germain. « Ce sont, dit-il, d'autres qui n'ont pas peur. »

L'ECHO de Paris prétend, au contraire, que Ravachol n'a fait aucune restriction pour l'attentat du boulevard Saint-Germain, qu'il avoue très franchement en être l'auteur, mais qu'il nie énergiquement toute participation à l'explosion de la rue de Clichy.

Après avoir été égaré à la Conciergerie, Ravachol a demandé à dîner. On lui a servi une chopine de vin, un rosbeaf, un plat de légumes, un fruit, un fromage et un café.

On assure que les blessures reçues par Ravachol au poste du dixième arrondissement, dans sa lutte avec les agents, sont tellement graves que l'on craint d'être obligé de le transporter à l'infirmerie.

Ravachol restera très vraisemblablement à la Conciergerie jusqu'à la fin de l'instruction.

Les magistrats craignent, non sans raison, que ce bandit, qui, deux fois déjà, s'est évadé, ne médite quelque coup ou encore que ses compagnons viennent le délivrer si on le conduisait à l'instruction par les voies ordinaires. C'est dans une des salles de la Conciergerie que M. Athalin procédera à la suite de l'instruction.

Rien ne peut donner une idée de la stupeur des habitants de la maison de Saint-Mandé, où Ravachol, ou plutôt Laurent, avait élu domicile, lorsqu'ils apprennent qu'ils avaient vécu pendant six jours sous le même toit que le terrible dynamiteur.

Une bonne, nommée Elise X..., dont la mansarde confine au cabinet de Laurent, a failli s'évanouir en apprenant qu'elle avait dormi dix nuits de suite près de lui. C'a été une fièvre dans tout le quartier pendant une heure qu'a duré la perquisition des magistrats.

Ces perquisitions ont fait découvrir une multitude d'engins et d'ingrédients chimiques destinés à la composition et à la fabrication des bombes ; entre autres produits, il y avait de la nitro-glycérine, du fulmicoton, du fulminate de mercure et de l'acide sulfurique.

Dans une valise qui contenait de fausses barbes et des livres sur la manière de fabriquer des explosifs, on a remarqué de larges taches de sang.

Une souricière a été établie cette nuit, Grande-Rue, 68, à Saint-Mandé.

On n'a pas trouvé de dynamite, ni papiers compromettants pour des tiers, mais on a retrouvé des manuels de chimie et des journaux anarchistes. Il est à supposer que le dépôt de dynamite que possède Ravachol est caché quelque part, enfoui. S'il ne parle pas aujourd'hui, des recherches seront faites à ce sujet.

Il avait dû cacher de la dynamite dans son matelas, qui a été retrouvé troué à deux endroits, et dans la laine duquel des fragments du papier qui entoure les cartouches ont été découverts.

A Saint-Mandé, on prenait Ravachol pour un agent de la Sûreté chargé de rechercher les anarchistes. Ravachol ne parlait jamais à ses voisins. Cependant, ayant appris un jour que le fils d'une locataire, Mme Droit, était malade, il monta le voir et, devant l'enfant, un gain de quatorze ans, il fut pris d'un attendrissement : « Pauvre petit, fit-il, tu n'es pas riche ! »

Le jour de l'explosion de la rue de Clichy, M. Josselin qui, vers six heures du matin, était en train d'ouvrir ses volets, vit sortir Ravachol, vêtu tout de noir, ganté, vêtu de son chapeau haute forme. Il portait à la main une canne et une petite valise noire rayée de jaune. Il le vit revenir le soir sans sa valise, n'ayant plus de pardessus, mais un long imperméable. Ravachol était parti pour Paris par le train de 6 heures 35. Qu'a-t-il fait de son temps ?

La police est convaincue que c'est lui qui a commis l'attentat de la rue de Clichy et que la valise qu'il portait contenait l'engin explosif.

Elle est également persuadée que Ravachol possédait un autre domicile aux environs de la rue de Lanery, à peu de distance de l'établissement où il a été arrêté.

Je crois même savoir que la police, en examinant les papiers saisis chez Ravachol, a trouvé l'adresse de cette autre retraite ; il est probable qu'aujourd'hui une perquisition y sera opérée.

On aurait aussi certaines indications semblant établir que Ravachol avait encore une autre retraite à Montreuil.

Ravachol est né à Saint-Chamond le 14 octobre 1859. Il est donc âgé de trente-trois ans. Voici un signalement qui avait été communiqué à tous les agents de police et à la gendarmerie :

Visage osseux. Tête de dimensions moyennes. Teint jaunâtre, pâle ; se met du rouge sur les joues. Aspect maladif.

Cheveux noirs ou châtain foncé, assez longs et soignés. Change constamment la coupe de sa barbe. Vers le 15 mars, il a dû faire couper sa barbe, ne conservant que la moustache, qui serait très fournie.

Front haut, en partie couvert par les cheveux. Yeux clairs (bleu verdâtre). Nez moyen, plutôt long ; sourcils bruns.

A, d'une manière très marquée, l'accent stéphanois (parler lent et traînard), voix forte.

Taille ordinaire, plutôt un peu grande, maigre, cicatrice ronde sur le dos de la main gauche, cicatrice sur la bosse frontale gauche, deux grains de beauté sur la partie gauche de la poitrine, à environ 45 centimètres de la ligne médiane. Bras très longs, pieds et mains très grands (pied 270mm, doigt médian 42mm), mains très soignées.

Il tient constamment un gant à la main gauche, ou il tire en avant la manche de son vêtement pour dissimuler la cicatrice de cette main.

Porte du linge propre et très soigneux de sa personne.

Maintenant, où Ravachol sera-t-il jugé ? Il peut l'être à Montbrison ou à Paris. Le parquet de la Loire n'avait jamais perdu l'espoir de retrouver sa trace, et maintenant qu'il est arrêté, l'instruction contre lui va être reprise avec d'autant plus d'activité qu'il est soupçonné de plusieurs autres crimes commis dans les environs de Saint-Etienne.

Ce bandit se trouve donc sous le coup d'une double accusation capitale dans la Loire et à Paris.

A première vue, c'est à Paris que Ravachol devrait être jugé afin d'éviter le déplacement des témoins et des experts, et surtout parce qu'il aura vraisemblablement des co accusés anarchistes qui, eux, n'ont commis aucun crime dans le département de la Loire.

Cependant, lorsqu'on y réfléchit davantage, il se pourrait parfaitement que, dans l'intérêt de la tranquillité publique, le procès fut déféré à la cour d'assises de Montbrison, où aucune influence extérieure ne viendrait entraver le libre exercice de la justice.

On a trouvé encore, sur différents points de Paris, des objets qui paraissent jetés par des gens qui ont peur des perquisitions. Je vois signale, entre autres choses, une boîte cylindrique trouvée sur une fenêtre de la rue des Moines. Une bombe vide a été trouvée à la porte de l'église Saint-Marcel. Une cartouche de fusil Gras a été trouvée dans l'escalier d'une maison de la rue Chevaleret. Une épuisette contenant une matière noirâtre, terminée par une mèche, a été découverte, hier matin, rue de la Montagne-Sainte-Genève.

Quant aux lettres de menaces, on en a envoyées jusqu'aux hôpitaux et aux dispensaires où l'on soigne gratuitement des enfants pauvres.

Le Figaro a eu une intéressante conversation avec M. Soinoury, directeur de la sûreté générale au ministère de l'intérieur, qui ne laisse aucun doute sur la culpabilité de Ravachol dans l'attentat de la rue de Clichy :

Vous savez, a dit M. Soinoury, que les anarchistes Emile Mathieu, Lebouche et la femme de Saint-Denis ont été arrêtés à la suite de l'explosion du boulevard Saint-Germain.

Feuilleton de L'ECHO DE LYON
1^{er} avril
20
Le Bossu
OU LE PETIT PARISIEN
DEUXIÈME PARTIE
L'HOTEL DE NEVERS
— Et que diable avez-vous besoin des biens de Nevers, vous, mon cousin, qui gagnez un million par heure ?
— Gonzague fut un instant avant de répondre.
— Suis-je seul ? demanda-t-il ensuite d'un accent pénétré. N'ai-je pas votre fortune à faire ?
Il y eut un vif mouvement de reconnaissance dans l'assemblée. Tous les visages étaient plus ou moins attendris.
— Vous savez, prince, dit Navailles, si vous pouvez compter sur moi !
— Et sur moi ! s'écria Gironne.
— Et sur moi ! et sur moi !
— Sur moi aussi, pardieu ! fit Chaverny après tous les autres. Je voudrais seulement savoir...
Gonzague l'interrompit pour dire avec une hauteur sévère :

— Toi, tu es trop curieux, petit cousin ! cela te perdra. Ceux qui sont avec moi, comprends bien ceci, doivent entrer résolument dans mon chemin, bon ou mauvais, droit ou tortueux.
— Mais cependant...
— C'est ma volonté ! Chacun est libre de me suivre ou de rester en arrière, mais quiconque s'arrête a rompu volontairement le pacte ; je ne le connais plus.
— Et nous ne demandons qu'une chose, ajouta Navailles, c'est que notre illustre parent nous montre la route.
— Puissant cousin, dit Chaverny, m'est-il permis de vous adresser humblement et modestement une question ? Qu'aurai-je à faire ?
— A garder le silence et à me donner ta voix dans le conseil.
— Dussé-je blesser le touchant dévouement de nos amis, je vous dirai, cousin, que je tiens à ma voix à peu près autant qu'à un verre de champagne vide, mais...
— Point de mais ! interrompit Gonzague.

Et tous avec enthousiasme :
— Point de mais !
— Nous nous serrons autour de monseigneur, ajouta lourdement Oriol.
— Point de remerciements, interrompit Gonzague ; mais je vous prie, Montaubert, ouvrez la fenêtre, je me sens mal.
Chacun se précipita vers les croisées. Gonzague était fort pâle, et des gouttelettes de sueur perlaient sous ses cheveux. Il trempa son mouchoir dans le verre d'eau que lui présentait Gironne, et se l'appliqua sur le front.

Chaverny s'était rapproché avec un véritable empressement.
— Ce ne sera rien dit le prince ; la fatigue... j'avais passé la nuit et j'ai été obligé d'assister au petit lever du roi.
— Et que diable avez-vous besoin de vous tuer ainsi, cousin ? s'écria Chaverny ; que peut pour vous le roi ?
— Ingrat ! murmura-t-il, est-ce pour moi que je sollicite ?
Les courtisans de Gonzague furent sur le point de s'agenouiller. Chaverny eut bouche close.
— Ah ! messieurs ! reprit le prince, que notre jeune roi est un enfant charmant ! il sait vos noms, et me demande toujours des nouvelles de mes bons amis.
— En vérité ! fit le cœur.
— Quand monsieur le régent, qui était dans la ruelle avec Madame palatine, a ouvert les rideaux, le jeune Louis a soulevé ses belles paupières, toutes chargées de sommeil et il nous a semblé que l'aurore se levait.
Gonzague, poursuivant le cours de ses racontars, qui ne lui coûtaient rien, nomma chacun par son nom. Personne ne fut oublié, pas même le baron de Batz.
— Viens ça, marquis, dit-il enfin.
— Moi ! fit Chaverny.
— Viens ça, enfant gâté !
— Cousin, je connais mon sort ! s'écria plaisamment le marquis ; tous nos jeunes condisciples qui ont été sages ont eu des satisfecit... moi, le moins que je risque, c'est d'être au pain et à l'eau. Ah ! ajouta-t-il en se frappant la poitrine, je sens que je l'ai bien mérité !
— Monsieur de Fleury, gouverneur du roi, était au petit lever, dit Gonzague.

— Naturellement, repartit le marquis, c'est sa charge.
— Monsieur de Fleury est sévère.
— C'est son métier.
— Monsieur de Fleury a su ton histoire aux Feuillantines avec M^{lle} de Clermont.
— Aie ! fit Navailles.
— Aie ! aie ! répétèrent Oriol et consorts.
— Et tu m'as empêché d'être exilé, cousin ? dit Chaverny ; grand merci !
— Il ne s'agissait pas d'exil, marquis.
— De quoi donc s'agissait-il, cousin ?
— Il s'agissait de la Bastille.
— Et tu m'as épargné de la Bastille ? Deux fois grand merci.
— J'ai fait mieux, marquis.
— Mieux encore, cousin ? Il faudra donc que je me prosterne ?
— La terre de Chaneilles fut confiscuée sous le feu roi.
— Lors de l'édit de Nantes, oui.
— Elle était d'un beau revenu, cette terre de Chaneilles ?
— Vingt mille écus, cousin, pour moitié moins je me donnerais au diable.
— La terre de Chaneilles t'est rendue.
— En vérité ! s'écria le petit marquis. Puis tendant la main à Gonzague et d'un grand sérieux :
— Alors, c'est dit : je me donne au diable !
Gonzague fronça le sourcil. Le cénacle entier n'attendait qu'un signe pour crier au scandale. Chaverny promena tout autour de lui son regard dédaigneux.
— Cousin, regarda-t-il lentement et à voix basse, je ne vous souhaite que du bonheur. Mais si les mauvais jours ve-

naient, la foule s'éclaircirait autour de vous. Je n'insulte personne : c'est la règle ; dussé-je rester seul, alors, cousin, moi je resterai !

Où est expliquée l'absence de Faenza et de Saldagne

En quittant Cocardasse junior et Amable Passepied, installés commodément à l'office devant un copieux repas, M. de Peyrolles était sorti de l'hôtel par la porte du jardin. Il prit la rue Saint-Denis, et, passant derrière l'église Saint-Magloire, il s'arrêta devant la porte d'un autre jardin dont les murs disparaissaient presque sous les branches énormes et pendantes d'une allée de vieux ormes. M. de Peyrolles avait dans la poche de son beau pourpoint la clef de cette porte. Il entra. Le jardin était solitaire. On voyait, au bout d'une allée en berceau, ombreux jusqu'au mystère, un pavillon tout neuf, bâti dans le style grec, et dont le péristyle s'entourait de statues. Un bijou que ce pavillon ! la dernière œuvre de l'architecte Oppenort. M. de Peyrolles s'engagea dans la sombre allée et gagna le pavillon. Dans le vestibule étaient plusieurs valets en livrée.

Où est Saldagne ? demanda Peyrolles.
On n'avait point vu M. le baron de Saldagne depuis la veille.
— Et Faenza ?
— Même réponse que pour Saldagne. La maigre figure de l'intendant prit une expression d'inquiétude.

— Que veut dire ceci ? pensa-t-il. Sans interroger autrement les valets, il demanda si mademoiselle était visible. Il y eut un va-et-vient de domestiques. On entendit la voix de la première camériste. Mademoiselle attendait M. de Peyrolles dans son boudoir.
— Je n'ai pas dormi, s'écria-t-elle dès qu'elle l'aperçut, je n'ai pas fermé l'œil de la nuit. Je ne veux plus demeurer dans cette maison. La ruelle qui est de l'autre côté du mur est un coupe-gorge.
— C'était la jeune fille admirablement belle que nous avons vue entrer tout à l'heure chez M. de Gonzague. Sans faire tort à sa toilette, elle était plus charmante encore, s'il est possible, dans son déshabillé du matin.
— Dona Cruz, monsieur le prince, désire vous voir à son hôtel ce matin, dit M. de Peyrolles.
— Miracle ! s'écria la jeune fille ; moi sortir de ma prison ! moi traverser la rue ! moi, moi ! Etes-vous bien sûr de ne pas rêver debout, monsieur de Peyrolles ?
— Elle le regarda en face, puis elle éclata de rire, en exécutant une pirouette double. L'intendant ajouta sans sourcilier :
— Pour vous rendre à l'hôtel, monsieur le prince désire que vous fassiez votre toilette.
— Moi, se récria encore la jeune fille, faire toilette ! Santa Virgen ! je ne crois pas un mot de ce que vous me dites.
— Je parle pourtant très sérieusement, dona Cruz ; dans une heure, il faut que vous soyez prête.
— Dona Cruz se regarda dans une glace et se rit au nez à elle-même. Puis, pétulante comme la poudre :

(La suite à demain.)

M. Athalin, qui instruit l'affaire, avait en vain essayé de les faire parler, lorsque, lundi dernier, malheureusement deux jours trop tard, il a fini, grâce à son habileté, par arracher des aveux complets à l'un des anarchistes arrêtés.

Ce personnage a raconté dans quelles conditions Ravachol, les deux frères Mathieu, Emile qui est en prison et Gustave que nous recherchons encore, ont préparé, au domicile de Ravachol, à Saint-Denis, la fameuse marmite qui a servi pour l'attentat du 26 du boulevard Saint-Germain.

D'après lui, c'est Ravachol qui a monté l'engin au premier étage et qui a allumé la mèche, dont la durée devait être de 40 secondes. Mais ces révélations ne sont pas arrêtées là. Alors qu'il ignorait absolument ce qui s'était passé la veille rue de Clichy, l'anarchiste lui avait annoncé son intention de faire sauter la maison où habite M. Bulot, rue de Clichy, 39. Il ne peut donc y avoir aucun doute.

Notre confrère ayant ensuite demandé à M. Soignoury pour quelles raisons on avait procédé aux expulsions d'anarchistes étrangers, il a répondu qu'il n'était pas en mesure de donner des renseignements précis sur ces derniers affaires.

Non, je ne crois pas, a répondu le directeur de la sûreté; mais le gouvernement a voulu donner satisfaction aux réclamations de ceux qui trouvent que les anarchistes étrangers seront aussi bien dans leur pays que chez nous.

L'anarchiste Mathieu, que l'on continue à regarder comme le principal complice de Ravachol, est activement recherché.

On est en ce moment sur une piste que l'on a tout lieu de croire sûre.

Un grand nombre de personnes se sont encore rendues hier rue de Clichy, devant l'immeuble dynamité. Il n'est plus possible de pénétrer dans la maison.

Une certaine émotion a régné hier matin dans le quartier. Elle a duré, en effet, que plusieurs éboulements partiels s'étaient produits aux différents étages de l'immeuble dynamité.

L'espoir que l'on avait eu jusqu'à présent de conserver les façades de la maison paraît déçu, au moins en ce qui concerne celle de la rue de Berlin. Il y a, en effet, une poussée très forte du côté de cette rue.

Le plafond du petit salon qui se trouve derrière la pharmacie Fournier est une lézarde qui s'agrandit d'heure en heure.

Une prime de mille francs va être offerte, dit-on, à MM. Véry et Lhérot (et non Hérot), le patron et le garçon du restaurant où a eu lieu l'arrestation de Ravachol. M. Lhérot recevra, en outre, une récompense honorifique.

NOUVEAUX DÉTAILS

L'instruction. — Les AVEUX. — Les craintes de Chamartin. — Une réponse de Ravachol. — Récompenses. — Une Arrestation.

Le parquet sera, avant une dizaine de jours, en état de clore l'instruction ouverte contre Ravachol et ses complices au sujet des attentats du boulevard Saint-Germain et de la rue Clichy.

Les accusés seront aussitôt traduits en cour d'assises.

Ils ont fait, pour la plupart, des aveux complets qui permettent de suivre les coupables depuis le moment où ils ont conçu les attentats jusqu'au jour où ils les ont consommés.

Chamartin demande qu'on le garde toute sa vie en prison; il dit que telle est la solidarité qui existe entre les anarchistes, qu'en raison de ses aveux il sera sûrement assassiné dès qu'il aura achevé sa peine.

Ravachol avait volé 30,000 francs chez l'ermite qu'il a assassiné; il avait déposé cet argent par petites sommes inégales chez des amis, tant à Saint-Etienne qu'à Paris et à Saint-Denis.

Ses dépositaires n'en ont jamais détourné la moindre partie à leur profit personnel.

Ravachol a passé une nuit très calme. Très fatigué, il a dormi l'un comme l'autre, ce matin sept heures; il a ensuite mangé une veuille, de bon appétit.

Le directeur de la Conciergerie l'a fortement engagé à faire des aveux complets.

— Visez-vous, lui a dit Ravachol, je suis pincé, par conséquent perdu, mais j'ai encore besoin de réfléchir, peut-être parlerai-je ce soir ou demain, cela dépendra de la tournure de l'interrogatoire.

Ce matin, le préfet de police a reçu Lhérot, le garçon du marchand de vins qui a fait arrêter Ravachol, et qu'accompagnait son beau-frère.

M. Lozé l'a chaudement félicité et lui a remis 1,000 fr.

Lhérot, très heureux, a pouvoir remercié le préfet de ce don qui, pour lui, a-t-il dit, est une véritable fortune.

Le préfet a remis ensuite 500 francs à Monnet, garçon du commissariat, qui a désarmé Ravachol.

Les gardiens de la paix qui ont pris part à l'arrestation seront également récompensés.

M. Véron, commissaire de police, a arrêté ce matin, sur la place Montferrati, un anarchiste du nom de Jean-Baptiste Delaunoy, accusé de vol de dynamite commis il y a quelque temps dans les environs d'Avesnes.

Une chose qui a frappé les magistrats est qu'il répond au signalement donné par la jeune clair de francs-tireurs des Batignolles de l'individu qui l'avait accosté au moment de l'explosion de la rue Clichy.

C'est un homme de moyenne taille, 1 m. 66, à cheveux et sourcils châtains, au front couvert, au nez gros et aplati; il porte une cicatrice à la pommette droite et à la teint très pâle. Il est vêtu d'un complet noir à trois boutons, et il est coiffé d'un chapeau melon en feutre noir.

ple citoyen, sans la moindre attache avec la préfecture de police, d'arrêter le coupable sans que la police ait eu autre chose à faire que de se donner la peine de cueillir le gibier qu'on lui offrait tout servi.

L'Événement, parlant de l'expulsion des anarchistes étrangers, dit :

Le ministre de l'intérieur a expulsé une dizaine des anarchistes exotiques. C'est bien. Mais ce n'est pas assez. Il reste d'autres leaders, et les plus dangereux, hélas ! sont français. Il faut arracher la graine des Ravachol.

Le Voltair : Paris vient de pousser un soupir de soulagement en attendant l'arrestation de Ravachol. Ce n'est pas qu'il y ait la certitude absolue que l'individu soit bien Ravachol, ni que l'on puisse affirmer que c'est Ravachol qui est l'auteur des explosions de dynamite ou de l'une d'elles. Mais ça fait plaisir tout de même, ça soulage.

Paris vient de pousser un soupir de soulagement en attendant l'arrestation de Ravachol. Ce n'est pas qu'il y ait la certitude absolue que l'individu soit bien Ravachol, ni que l'on puisse affirmer que c'est Ravachol qui est l'auteur des explosions de dynamite ou de l'une d'elles. Mais ça fait plaisir tout de même, ça soulage.

Ravachol est arrêté : c'est presque un fait politique; en tout cas, c'est l'événement du jour.

Qui l'a arrêté? Des agents, naturellement, sous la conduite d'un commissaire de police.

Mais qui l'a dénoncé? Naturellement encore, ce ne sont point des agents en uniforme; la fameuse brigade des recherches, la police secrète, n'ont également rien vu dans cette heureuse aventure.

Celui qui a dénoncé le criminel et qui l'a désigné au commissaire, est un garçon de restaurant. Et qui a rendu possible cette reconnaissance? C'est la publication par les journaux du signalement de Ravachol.

De sorte, qu'en fin de compte, c'est un jeune homme qui n'a rien de commun avec la police, aidé par la presse, qui a rempli la première partie de la tâche, la plus délicate, celle qui demandait quelque intelligence.

Les agents se sont chargés de la seconde, avec résolution et courage, nous le constatons très volontiers. Il n'en est pas moins vrai que Ravachol lui-même n'a pas paru pendant huit jours, au nez et à la barbe des hommes lancés à sa poursuite par M. Goron et M. Lozé, et qu'un jeune garçon marchand de vin a montré dans cette circonstance mémorable plus de flair et de perspicacité que tous les agents de la Sûreté.

Nous félicitons le préfet de police de l'heureux hasard qui a mis Ravachol entre ses mains, nous pouvons le féliciter aussi du courage, mais nous pas de l'hésitation de son personnel.

A SAINT-MANDÉ

Le locataire mystérieux. — La vie privée de Ravachol.

Voici d'intéressants détails sur le séjour de Ravachol à Saint-Mandé :

Le 18 mars, dans l'après-midi, un individu aux airs mystérieux se présente 68, Grande-Rue de la République, à Saint-Man-lé. Un réceptacle placé au-dessus de la porte d'entrée lui avait indiqué qu'un cabinet était à louer.

Cet homme, qui n'était autre que Ravachol, s'adressa à la concierge et demanda à visiter le logement en question. On accéda à son désir.

C'est une petite annexe d'une maison telle que l'on en trouve partout, elle est meublée actuellement tiennent à peu près toute la place.

— Ça n'est pas très grand, dit le visiteur, mais je suis seul, ça me suffit. Quel est le prix du loyer?

— 80 francs par an, lui fut-il répondu. — Ne pourrais-je pas avoir cette chambre pour un mois seulement?

La concierge déclara que Mme Burgère, la propriétaire de la maison, avait déjà refusé pareille offre.

— Alors, je la prends tout de même, continua Ravachol, je paierai un terme, voilà tout.

Et il remit vingt francs à la concierge. Le dimanche 20 mars, l'anarchiste procéda à son eménagement.

Nous avons raconté précédemment comment Ravachol avait quitté le logement qu'il occupait quai de la Marine à Saint-Denis.

Les deux individus qui sont venus chercher ses meubles, avec une voiture à bras, les ont transportés de là à Saint-Mandé, où ils sont arrivés à quatre heures de l'après-midi.

Ravachol les accompagnait, il avait une valise à la main, il affectait à leur égard un certain air de commandement, en les tutoyant cependant.

Les deux hommes qui trouvaient les voitures portant des vêtements misérables et étaient coiffés de casquettes; le costume de Ravachol était au contraire assez soigné.

L'installation du lit en noyer, et de la petite armoire, composant le mobilier de l'anarchiste, fut rapide, les deux individus disparurent avec la petite voiture et Ravachol prit possession de son nouveau logement.

Dans la soirée, il alla trouver la concierge et lui demanda comment il devait s'y prendre pour rentrer la nuit; il avait remarqué dès le premier jour qu'il n'y avait pas de cordon.

Mlle Blanche Couzat lui expliqua comment on faisait fonctionner le secret composant la fermeture de la porte d'entrée. — C'est parfait, dit-il, moi, voyez-vous, j'aime la liberté.

Et il monta chez lui. Le lendemain, il recevait la visite de deux étrangers personnages.

Le premier, un homme mis très misérablement et assez âgé; l'autre, une femme d'une trentaine d'années, grande, maigre, aux cheveux bruns, vêtue d'une longue pélerine à carreaux de diverses couleurs, d'une jupe marron et coiffée d'une toque en fourrure; le tout était fripé.

L'entretien dura une heure environ; Ravachol accompagna les deux visiteurs jusqu'à la porte de sortie de la maison. Dans le couloir, une assez vive discussion eut lieu entre eux, et ils se passèrent, à dit la concierge, des billets de chemin de fer.

Leur conversation ne fut pas comprise, mais à certaines paroles qui prouvaient la femme, on reconnut qu'elle avait un accent anglais très prononcé. Elle revint seule, quelques jours après, et passa la nuit avec Ravachol.

Ce dernier ne tarda pas à éveiller la curiosité des voisins.

Le mystère dont il s'entourait lui avait valu une sorte de notoriété. Quel est ce singulier personnage? disait-on. Les uns voulaient qu'il fût artiste dramatique; les autres agent de la sûreté. C'est qu'en effet ses allures étaient des plus bizarres.

On le voyait vêtu parfois en loqueteux, il rentrait habillé différemment et sortait après avoir changé une troisième fois de costume. Et le pauvre hère qu'on avait vu le matin s'était transformé le soir en dandy. Il avait

lui tout un assortiment de chapeaux, de vêtements et de fausses barbes. Il se jouait, en un mot, à lui-même, une comédie très compliquée dont il variait les effets pour sa satisfaction personnelle probablement, car ses sinagrées étaient sans utilité pour ce qu'il avait l'intention de faire.

Là ne s'arrêtaient pas les excentricités de Ravachol. La façon dont il se nourrissait et le menu peu varié dont se composaient ses repas excitèrent aussi la curiosité.

Chaque matin, vers onze heures, on le voyait aller chercher une cruche d'eau et un pain de deux livres. Puis il se rendait chez une crémière, dont la boutique est à côté et il achetait des œufs, toujours deux cents. Il les voulait de première qualité. On l'appela le "homme aux œufs", et le matin on riait en voyant l'extraordinaire quantité de coquilles qui se trouvaient dans les quilles qu'il déposait devant la porte.

La nuit, il recevait des visites. La boutique de M. Josselin, marchand de vins, est contiguë au couloir de la maison où demeurait l'anarchiste.

Un chien de garde qui s'y trouve continuellement a plusieurs fois donné l'éveil en entendant da bruit à des heures tardives. Des voisins ont vu, en outre, un ou deux individus sortir du cabinet de Ravachol, le matin; il y avait eu réunion de nuit.

Il ne paraît à personne, pourtant, un jour, il apparut qu'un enfant, le jeune Droit, âgé de quinze ans, était gravement malade; il alla le voir et le murmura : — Puisse le salut !

Puis il retourna à la maison du malade et sortit.

Ce qu'il y avait d'intéressant à connaître, c'est que Ravachol a fait le 27 mars, jour où l'explosion de la rue de Clichy s'est produite. Voici les renseignements que nous avons recueillis à ce sujet :

Ce jour-là, à six heures du matin, M. Josselin, le marchand de vins cité plus haut, ouvrait sa boutique. Il vit sortir Ravachol. Il était vêtu d'un complet noir, pantalon et gilet, son pardessus était de couleur foncée, il portait un chapeau à haute forme, était garni de noir et portait une valise à raies jaunes et noires et de l'autre une canne.

Le soir, il revint et fut aperçu par la concierge. Son costume n'était plus le même. D'abord (détail qui a une grande importance), il n'avait plus sa valise. Il était vêtu d'un imperméable en caoutchouc dont il avait rabattu le capuchon et n'avait plus sa canne.

Lorsqu'il fut aperçu le matin, il se dirigeait vers la gare, sans doute pour prendre le train de six heures cinquante-cinq, lequel arrive à Paris à sept heures sept. On comprendra aisément l'importance des faits que nous venons de dire.

Depuis ce jour, il redoublait de précautions et on ne le vit presque plus.

Enfin, le jour de son arrestation, Ravachol a quitté Saint-Mandé vers sept heures du matin.

Nous racontions plus haut comment il a été arrêté. C'est grâce à la justice que pu découvrir le logement qu'il occupait à Saint-Mandé.

M. Goron se rendit à cette adresse avec MM. Dresch, Guillaume et Rossignol. On trouva dans une chambre deux-neuf-mètres de fort calibre chargé, dix-neuf marmites en fer-battu, des cruselets, de l'acide nitrique ou de l'acide sulfurique, de la chimie et un certain nombre de produits chimiques.

Une enquête a été faite par cinq fausses de cinq francs, divers métaux, des limes, des étaux, du plâtre, de la mèche, des linges, etc., le tout fabriqués que Ravachol se livrait à la fabrication de la fausse monnaie en même temps qu'à l'étude des engins explosifs.

Grande a été la stupéfaction des voisins du dangereux anarchiste, en apprenant que l'homme mystérieux qu'ils connaissaient sous le nom de Laurent, n'était autre que le terrible Ravachol.

LES BOMBES NOYÉES

Nous empruntons au Figaro les intéressants détails qui suivent.

Nous avons dit hier que parmi les détonateurs actuels d'explosifs, plusieurs, la majeure partie, étaient parfois malgré eux, nantis de ces engins peu rassurants.

Notre information est confirmée par les destructions de dynamite qui ont eu lieu la nuit dernière, destruction dont la police n'a peut-être pas eu la nouvelle mais dont elle pourra facilement retrouver les traces.

C'est dans la Seine qu'ont été noyées, dans la nuit de mardi à mercredi, des quantités assez considérables de dynamite ou plutôt de mazzette. La mazzette est le plâtre fabriqué selon un brevet italien. Plus élémentaire, mais aussi plus dangereuse que la dynamite, elle a causé nombre d'accidents, entre autres celui du fort de Joux, en 1880. Les détonateurs de mazzette ont pour anémis leur explosif le choix entre deux ou trois moyens, la terre, l'eau et le fumier; la mazzette répandue sur le fumier est en effet digérée au cours de la fermentation.

Mais le plus grand nombre des cartouches et les plus importantes provisions d'explosifs ont été noyées sur deux points de la berge de la Seine, au bac d'Asnières et au pont de Javel.

Ces expéditions nocturnes expliquent comment les commissaires de police se présentent ce matin au domicile des anarchistes étrangers ou trouvent si souvent les oiseaux envolés : ils n'étaient pas rentrés à la cage.

Il a été bien plus difficile de se débarrasser des détonateurs, et ces derniers pourront vraisemblablement être retrouvés dans le lit de la Seine, alors qu'il sera bien difficile de mettre la main sur la plus minime quantité de dynamite volée à Port-Vendres, et qui a été — nous le voudrions affirmer — transportée à Paris.

Ces détonateurs qui, bien plus que les explosifs eux-mêmes, nous semblent devoir appeler l'attention de la police, sont de modèles très variés; il y en a au moins cinquante systèmes dont les uns sont presque enfantins de simplicité. Tout cela est à fond de Seine à l'heure actuelle.

Cependant il faut faire une exception pour quelques bombes d'un système particulier, destinées à être placées dans les latrines et à faire explosion ipso facto. Il est très impossible de noyer ces machines infernales, qui eussent éclaté du fait même de l'immersion. Aussi avons-nous pu, hier soir, examiner l'une d'elles. Elle est terrifiante.

Un cylindre de dynamite-gomme est moulé dans un fragment de tuyau de poêle de 30 centimètres de longueur, hermétiquement fermé et lesté à sa partie inférieure. Au milieu de la gélatine se trouve un verre de lampe dont la partie la plus large est tournée vers le haut de la bombe. A l'autre extrémité, un détonateur au fulminate bourré de poudre de chasse et tamponné par une feuille d'amadou sur laquelle est placé du phosphore blanc mêlé à des tournures de cuivre. Tout le verre de lampe est bouché d'amadou.

Cette bombe est jetée dans les cabinets. Arrivée dans la fosse, elle s'y tient en équilibre, grâce au lest. Les eaux fécales égou-

lent lentement l'amadou et finissent par mettre en contact avec l'humidité le phosphore qui s'enflamme spontanément et par la poudre de chasse détermine l'explosion du détonateur. La bombe éclate.

Ce terrible engin, qui peut être très difficilement désarmé, avait été exécuté à deux ou trois exemplaires destinés aux édifices publics. Au moment où nous écrivons, tous les exemplaires doivent être enfouis dans un terrain quelconque. La police n'a les trouvera donc que très difficilement.

CHAMBRE

Paris, 31 mars. La séance est ouverte à 5 heures, sous la présidence de M. Burdeau, vice-président.

Les Elections départementales

Après l'adoption des divers projets d'intérêt local, l'ordre du jour appelle la première délibération sur la proposition de loi de M. A. Legrand et plusieurs de ses collègues relative à l'élection des conseillers généraux et des conseillers d'arrondissement, et sur les propositions de M. Siegfried et plusieurs de ses collègues concernant les élections au conseil général et au conseil d'arrondissement.

L'urgence demandée par M. Legrand, rapporteur, est prononcée par le Congrès, qui passe à la discussion des articles.

M. Poincaré demande le retrait de l'urgence.

M. le président. — Le retrait de l'urgence ne peut être demandé qu'après le vote des articles.

Les articles 1 et 2 sont adoptés.

M. Poincaré dit que la question est trop grave pour être tranchée d'urgence; il sollicite, en conséquence, le retrait de l'urgence.

M. Arthur Legrand, rapporteur, répond que la question a été étudiée par la commission qui, à l'unanimité, a présenté ses conclusions. Il faut que cette question devienne une loi avant les prochaines élections. L'orateur prie la Chambre de maintenir l'urgence.

Dans 57 départements il y a simultanément dans l'élection du conseiller général et du conseiller d'arrondissement dans le même canton; il en résulte des erreurs qu'il faut éviter à l'avenir.

M. Trochu dit que la Chambre avait fixé la discussion de ce projet en tête de l'ordre du jour, à condition qu'il n'y aurait pas de discussion; du moment que le projet est discuté, il faut le retirer de l'ordre du jour.

Le retrait de l'urgence est mis aux voix.

Par 398 voix contre 207, sur 535 votants, l'urgence est maintenue.

L'ensemble du projet est mis aux voix et adopté par 397 voix contre 136, sur 533 votants.

L'ordre du jour appelle la première délibération sur le projet rendant les tarifs de la gendarmerie et des agents et préposés des douanes applicables à la liquidation des pensions de retraite et des pensions forestières, ou mixtes, soumis aux prescriptions des décrets du 22 septembre 1882 et du 18 novembre 1890.

M. le président dit que la commission du budget demande l'urgence.

L'urgence est déclarée et le projet est adopté.

M. Poincaré, rapporteur, dépose un rapport sur un projet de loi portant ouverture de crédits supplémentaires sur l'exercice de 1891, adopté avec modifications par le Sénat. Il prie la Chambre de ratifier ces modifications et demande l'urgence.

L'urgence est déclarée et la Chambre décide de passer à la discussion des articles.

A l'unanimité de 343 votants le projet est adopté.

La Chambre prend en considération une proposition du vicomte de Montfort portant modification à la loi du 25 juillet 1873 sur les nominations et promotions dans l'ordre de la Légion d'honneur.

La suite de l'ordre du jour est renvoyée à la prochaine séance. Samedi, à deux heures, séance publique. La séance est levée à 6 heures 20.

SÉNAT

Paris, 31 mars.

La séance est ouverte à 2 heures 10, sous la présidence de M. Le Royer.

Le Sénat adopte plusieurs projets de loi d'intérêt local, dont le projet de loi adopté par la Chambre des députés tendant à autoriser la ville d'Aix-les-Bains (Savoie) à changer l'affectation d'un fonds d'emprunt.

Le Sénat adopte après quelques interruptions de M. Halgan, le projet de loi portant ouverture et annulation de crédits sur la première section du ministère de la guerre.

On adopte d'autres projets portant ouverture et annulation de crédits au ministère de la guerre et sur divers ministères sur l'exercice de 1891.

Après de violentes critiques de M. Blavier et une réplique de M. Loubet, président du conseil, qui justifie de la présentation des crédits supplémentaires par les nécessités auxquelles il faut faire face, M. Loubet ajoute que si le Parlement n'exigeait pas des ministres, sur les prévisions budgétaires, des réductions exagérées, des crédits supplémentaires ne seraient pas demandés.

Le Sénat valide l'élection de M. Demoulin de Riols, dans les Landes. Il adopte enfin un projet de loi codifiant les articles 435 et 436 du code pénal.

Le Sénat s'ajourne à demain à trois heures. La séance est levée à 5 heures 20.

Nous prions nos abonnés dont l'abonnement expire le 31 courant, de vouloir bien le renouveler d'urgence pour éviter un retard dans l'envoi de leur journal.

La Commission du Budget de 1893

Paris, 31 mars.

Les bureaux de la Chambre ont, aujourd'hui, la commission du budget de 1893. La discussion a été peu animée et n'a guère porté que sur la réforme de l'impôt sur les boissons, mais la délibération a été, néanmoins fort longue, les candidats étant très nombreux.

Voici le résultat de l'élection :

Premier bureau. — MM. Burdeau, 23 voix; Thomson, 21, élu au 1er tour, et Dubost au 3e tour.

M. Burdeau a examiné la partie purement financière du projet qui est satisfaisant; il a loué surtout l'unification budgétaire. L'orateur a sujet des fonds d'amortissement des obligations sexennales, de la garantie d'intérêt, etc.

La réforme proposée sur les boissons ne suffit pas, l'exercice pour les bouilleurs de cru n'est ni juste ni politique, il faut distinguer entre les bouilleurs de cru et les fraudeurs; c'est à l'administration à remettre sur pied cette réforme.

M. Thomson approuve l'unification budgétaire, il veut l'extension de la réforme sur les boissons; il faut faire le dégrèvement complet des boissons hygiéniques.

M. Dubost croit qu'on peut faire des économies, notamment sur la guerre et la marine. Il critique la réforme de l'impôt sur les boissons.

Deuxième bureau. — Elus : MM. Salis, 26 voix; Deluns-Montaud, 24, tous deux au second tour; Baihaut, 26, au troisième tour.

M. Salis combat la réforme des boissons; c'est la résurrection du système repoussé deux fois par la Chambre; tout le monde veut une réforme mais pas avec le système binaire qui est présenté. Il se propose de reprendre son projet sur la question; il ne veut pas l'augmentation du droit sur l'alcool.

M. Deluns-Montaud approuve le projet dans ses grandes lignes, toutefois il trouve que dans la réforme des boissons le ministre des finances manque de franchise et d'énergie.

Troisième bureau. — Elus : MM. Etienne, 35 voix; Terrier, 23, et Isambert, 24, ce dernier au troisième tour.

M. Etienne accepte le budget, sauf la réforme des boissons qu'il veut étendre. Il se serait partisan du projet Jamais, mais il refuse la suppression du privilège des bouilleurs de cru.

MM. Terrier et Isambert ont émis des opinions analogues.

Quatrième bureau. — Elus : MM. Jonnard, au premier tour, par 23 voix; Mège, au second tour, 21; Peytral, au troisième tour.

M. Jonnard montre la redoutable progression des dépenses départementales et communales. Nous devons toucher à la vieille machine administrative, opérer une large décentralisation. Il approuve l'œuvre de l'unification budgétaire, il reproche seulement au gouvernement de ne pas l'avoir voulu plus complètement achevée. An sujet des boissons, M. Jonnard se déclare partisan du principe de la suppression des bouilleurs de cru, mais il fait les réserves sur le projet présenté, notamment sur la législation des bières.

M. Mège est opposé au projet de la réforme des boissons, il veut le maintien des bouilleurs de cru.

M. Peytral dit que le budget présente un semblant de réforme plutôt qu'une réforme réelle; le budget n'est pas suffisamment équilibré; l'équilibre repose sur les recettes des douanes qui sont aléatoires. Il accepte la suppression du privilège des bouilleurs, mais il veut l'extension de la réforme. Il critique l'amortissement; on ne peut amortir véritablement que quand il y a des excédents; or, ce n'est pas le cas.

Cinquième bureau. — Elus : MM. Félix Faure, Dupuy-Dutemps, Labrousse. M. Faure trouve le budget en déficit; il recite les chiffres indiqués relativement à l'impôt des boissons et à la garantie d'intérêt. Il veut le dégrèvement des boissons plus complet.

M. Dupuy-Dutemps s'élève contre les crédits supplémentaires. Il accepte l'impôt sur les boissons, mais il veut que toutes les recettes soient proportionnées à la valeur de la chose sur laquelle porte l'impôt.

M. Labrousse l'accepte, sauf de légères critiques.

Sixième bureau. — Elus : M. Leydet, 26 voix au second tour; MM. Fouquet, 18 voix et Boucher, 17, au troisième tour.

M. Leydet veut le dégrèvement de la réforme des boissons et un dégrèvement plus complet; il accepte l'unification budgétaire; le produit du tarif des douanes lui semble majoré.

M. Boucher est hostile à la suppression des bouilleurs de cru; il demande la réforme administrative, notamment en ce qui concerne la guerre.

M. Fouquet fait également des réserves sur la réforme des boissons.

Septième bureau. — Elus : MM. Brissot, Coehery et Letellier. M. Brissot déclare qu'il demandera la réduction des frais d'enregistrement et notamment la suppression du droit fixe.

MM. Coehery et Letellier n'acceptent qu'avec modifications la réforme sur les boissons. M. Letellier est favorable à la suppression des bouilleurs de cru.

DEPARTEMENTS

RHONE

Mornant. — Conseil de revision. — Lundi a eu lieu à Mornant le conseil de revision, sous la présidence de M. le préfet du Rhône...

« La République est ouverte à toutes les bonnes volontés et l'on est heureux de constater chaque jour de nouvelles adhésions... »

« La République est ouverte à toutes les bonnes volontés et l'on est heureux de constater chaque jour de nouvelles adhésions... »

« La République est ouverte à toutes les bonnes volontés et l'on est heureux de constater chaque jour de nouvelles adhésions... »

« La République est ouverte à toutes les bonnes volontés et l'on est heureux de constater chaque jour de nouvelles adhésions... »

« La République est ouverte à toutes les bonnes volontés et l'on est heureux de constater chaque jour de nouvelles adhésions... »

« La République est ouverte à toutes les bonnes volontés et l'on est heureux de constater chaque jour de nouvelles adhésions... »

« La République est ouverte à toutes les bonnes volontés et l'on est heureux de constater chaque jour de nouvelles adhésions... »

« La République est ouverte à toutes les bonnes volontés et l'on est heureux de constater chaque jour de nouvelles adhésions... »

« La République est ouverte à toutes les bonnes volontés et l'on est heureux de constater chaque jour de nouvelles adhésions... »

« La République est ouverte à toutes les bonnes volontés et l'on est heureux de constater chaque jour de nouvelles adhésions... »

« La République est ouverte à toutes les bonnes volontés et l'on est heureux de constater chaque jour de nouvelles adhésions... »

« La République est ouverte à toutes les bonnes volontés et l'on est heureux de constater chaque jour de nouvelles adhésions... »

« La République est ouverte à toutes les bonnes volontés et l'on est heureux de constater chaque jour de nouvelles adhésions... »

« La République est ouverte à toutes les bonnes volontés et l'on est heureux de constater chaque jour de nouvelles adhésions... »

« La République est ouverte à toutes les bonnes volontés et l'on est heureux de constater chaque jour de nouvelles adhésions... »

« La République est ouverte à toutes les bonnes volontés et l'on est heureux de constater chaque jour de nouvelles adhésions... »

« La République est ouverte à toutes les bonnes volontés et l'on est heureux de constater chaque jour de nouvelles adhésions... »

« La République est ouverte à toutes les bonnes volontés et l'on est heureux de constater chaque jour de nouvelles adhésions... »

« La République est ouverte à toutes les bonnes volontés et l'on est heureux de constater chaque jour de nouvelles adhésions... »

« La République est ouverte à toutes les bonnes volontés et l'on est heureux de constater chaque jour de nouvelles adhésions... »

« La République est ouverte à toutes les bonnes volontés et l'on est heureux de constater chaque jour de nouvelles adhésions... »

« La République est ouverte à toutes les bonnes volontés et l'on est heureux de constater chaque jour de nouvelles adhésions... »

« La République est ouverte à toutes les bonnes volontés et l'on est heureux de constater chaque jour de nouvelles adhésions... »

« La République est ouverte à toutes les bonnes volontés et l'on est heureux de constater chaque jour de nouvelles adhésions... »

« La République est ouverte à toutes les bonnes volontés et l'on est heureux de constater chaque jour de nouvelles adhésions... »

« La République est ouverte à toutes les bonnes volontés et l'on est heureux de constater chaque jour de nouvelles adhésions... »

« La République est ouverte à toutes les bonnes volontés et l'on est heureux de constater chaque jour de nouvelles adhésions... »

« La République est ouverte à toutes les bonnes volontés et l'on est heureux de constater chaque jour de nouvelles adhésions... »

« La République est ouverte à toutes les bonnes volontés et l'on est heureux de constater chaque jour de nouvelles adhésions... »

« La République est ouverte à toutes les bonnes volontés et l'on est heureux de constater chaque jour de nouvelles adhésions... »

« La République est ouverte à toutes les bonnes volontés et l'on est heureux de constater chaque jour de nouvelles adhésions... »

« La République est ouverte à toutes les bonnes volontés et l'on est heureux de constater chaque jour de nouvelles adhésions... »

derniers à l'exécution de ces travaux d'assainissement et d'embellissement.

Non, il faut creuser sans but, reboucher les trous et recommencer ensuite.

Mais alors, faites donc creuser des fosses au cimetière, cela nous évitera au moins des frais de fossage.

Mais non, cela servirait encore à quelque chose, et ce qu'il faut, surtout, c'est entrer 10,000 francs que ces bons contribuables ont déboursés.

Et cela ne constituera pas une dette pour la ville, n'est-ce pas, messieurs les conseillers ?... Un groupe d'électeurs.

ROME

Valence. — Les adieux du 9e hussards. — Hier soir, il y avait grande fête au cercle militaire.

Cette fête s'était tenue au sujet du départ de notre régiment de hussards qui se rend à Marseille pour remplacer le 1er régiment de la même arme qui vient tenir garnison à Valence.

Dès 9 heures du soir, la musique d'artillerie commença à faire retentir les airs des meilleurs morceaux de son répertoire.

Au dehors, une foule considérable de curieux applaudissait chaque morceau.

Cette fête de famille s'est prolongée fort avant dans la soirée et disons que la plus franche cordialité n'a cessé de régner parmi les assistants.

— Les sections de vote à Valence. — Il y a quelques temps, nous nous étions fait l'écho des justes réclamations des citoyens pour que l'on veuille bien créer pour les élections deux bureaux supplémentaires afin d'activer les opérations du vote.

Nous sommes à peu près certains que notre réclamation a été entendue et que l'administration préfectorale, sur la demande de la municipalité va s'occuper activement de cette amélioration.

Lyon

NOS ÉCHOS

Le temps. — Observations du journal, 31 mars, 4 heures soir.

Hauteur du baromètre : 770. — Température, + 13°. — Direction du vent : NNE. — Maximum de température dans les vingt-quatre heures + 14°. — Minimum de température dans les 24 heures - 1°.

Situation générale. — La zone des pressions fortes qui avait les Îles Britanniques se prolonge jusqu'à l'Allemagne et le baromètre remonte très rapidement sur l'ouest.

Une dépression se maintient sur la Méditerranée et les pluies ont été très abondantes en Provence, mais la situation s'améliore sur toute la France.

Les vents dominent toujours des régions nord. Dernière heure. — La hausse du baromètre s'accroît sur la France et sur la Méditerranée, mais une baisse a lieu en Espagne.

Le temps qu'il fera aujourd'hui. — Temps beau, vent d'est-nord et est.

Le mois d'avril. — C'est aujourd'hui que commence le mois d'avril, le germinai du Calendrier républicain qui débute le 22 mars.

Beaucoup de dictons se rapportent à ce mois. Voici les principaux :

Pluie d'avril, rosée de mai. Quand il tonne en avril, le labourer se réjouit.

Mars venteux, avril pluvieux. Point mai joyeux.

Mars gris, avril pluvieux et mai venteux. Font l'an fertile et plantureux.

Mars martelle, avril coulelle. Quand en avril il tonne, Prépare cuve et tonne.

Il n'est si gentil mois d'avril, Qui n'ait son chapeau de grésil.

La vieille coutume des poissons d'avril se maintient, et les industriels l'encouragent.

On peut voir, en ce moment dans les vitrines des confiseurs, une collection variée de poissons en chocolat et cartons ; les flancs vides de ces derniers sont garnis de bonbons.

Hier soir a eu lieu dans le grand amphithéâtre de la Faculté des lettres, au palais Saint-Pierre, une bien intéressante séance du Caveau.

Le gros attrait de la réunion était une conférence de M. Aimé Vingtrinier, bibliothécaire de la ville, sur le poète lyonnais Joseph Soulayr.

Raconter cette conférence serait là déflorer. M. Vingtrinier a tenu son auditoire sous le charme de sa causerie pleine de détails charmants sur le poète, toute animée du culte profond que le bibliothécaire a voué à Soulayr.

M. Vingtrinier a tenu son auditoire sous le charme de sa causerie pleine de détails charmants sur le poète, toute animée du culte profond que le bibliothécaire a voué à Soulayr.

On s'est tordu, à l'auditoire, d'un savoureux monologue du cru, le « Voyage à Chaponost » dit en patois lyonnais par son auteur, M. Benoist-Mary.

M. Ruth, des Célestins, et M. Gerbert ont complété ce programme en récitant plusieurs poésies avec leur talent habituel.

L'assistance qui se composait de tout ce que Lyon compte d'illustrations parmi les lettres et les arts a interrompu la séance à plusieurs reprises par des applaudissements nourris et mérités.

Nous recevons de M. Dalbert, directeur du théâtre des Célestins, la lettre suivante :

« Monsieur le rédacteur en chef, « Hier mercredi je prenais la date du 4 avril (lundi) pour la première représentation du Voyage de Suzette, aujourd'hui jeudi l'administration du Grand-Théâtre annonce une première pour la même soirée.

« Etrange, n'est-ce pas, car voilà déjà deux fois que pareil fait se présente. « Je tiens à vous faire remarquer que j'ai la priorité et qu'il ne m'est pas possible de remettre la première du Voyage de Suzette au lendemain.

« Vous seriez bien aimable d'insérer ce petit mot. « Veuillez agréer, monsieur le rédacteur en chef, l'assurance de ma haute considération. « R. DALBERT. »

Nos vitrines : Chez Ayné et Fournier, une bien jolie étude de Balouzet ; un jardin au bord de la mer tout ensoleillé, tout vibrant d'air et de lumière. Ce n'est qu'une pochade, mais d'une

sincérité réelle et d'une bien jolie richesse de couleur.

M. Balouzet, du reste, n'a pas dit son dernier mot, et nous aurons occasion de reparler de lui à propos du Salon de Paris.

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 31 mars

Le nombreux public qui était venu au conseil municipal, pensant écouter la discussion du fameux projet des eaux, a été fort déçu, car, contrairement à l'avis qu'il avait exprimé à la dernière séance, le conseil n'a pas jugé opportun de continuer hier cette discussion.

Voici le procès-verbal de la séance. A huit heures et demie, M. Rossignoux déclare la séance ouverte.

M. Bessières, parlant en son nom et en celui de son collègue, M. Montvert, dépose une proposition tendant à établir deux pensionnats primaires, l'un pour les jeunes filles, dans le groupe scolaire du chemin des Grandes-Terres à Saint-Just ; l'autre dans le groupe scolaire de la route d'Heyrieux, dans le 3e arrondissement.

La Question des Eaux. M. Rogédiat demande la parole. L'orateur s'étonne de ne pas voir figurer à l'ordre du jour de la séance la discussion du projet des eaux. Pourquoi cette omission ?

M. Rossignoux. — L'administration a cru devoir modifier l'ordre du jour. E le a en effet besoin, pour pouvoir soutenir la discussion de renseignements qu'elle a demandés et qui ne lui sont pas encore parvenus. De plus, elle a de nouveaux projets à examiner et à étudier. Je propose de fixer à mardi la reprise de la discussion.

M. Rogédiat. — La question sera-t-elle inscrite en tête de l'ordre du jour ? M. Rossignoux. — Oui.

MM. Thevenet et Boullin parlent en faveur du renvoi. M. Colliard. — Je crois que M. Rossignoux a parlé de nouveaux projets à étudier. L'administration a donc reçu d'autres projets ?

M. Rossignoux. — Nous avons reçu en effet d'autres projets. Nous les examinerons et les présenterons au conseil mardi, ce sera au conseil de décider s'il y a lieu de s'y arrêter ou s'il doit passer outre, et discuter aussitôt le projet qui nous occupe. Aussi je demande l'ajournement de la discussion à mardi.

M. Deschamps, rapporteur, dit qu'il ne s'oppose pas au renvoi, et le conseil décide, à l'unanimité, que la discussion sera reprise mardi.

L'incident est clos. Sur la proposition du président, le conseil décide que M. Boullin succédera en qualité d'administrateur du bureau de bienfaisance du deuxième arrondissement à M. Augagneur, démissionnaire, puis commence la discussion de son ordre du jour.

Peu de questions intéressantes sont inscrites à l'ordre du jour. M. Boullin, malgré une vive opposition de MM. Colliard et Korb, fait adopter un crédit de 700 francs destiné à augmenter le traitement du gardien de la place Carnot.

Le conseil vote un crédit de 2,000 fr. destiné à l'achat de tickets pour les fourneaux économiques, un autre de 300 fr. prix de la location d'un appartement pour le syndicat des ouvriers confiseurs, pâtisseries et chocolatiers, règle diverses factures de la Bourse du Travail, les traitements des employés de cette institution et liquide plusieurs pensions de retraite.

L'ordre du jour étant épuisé, M. Rossignoux lève la séance ; il est 9 h. 15.

LES RÉCOMPENSES DU SALON Le jury du Salon de la Société lyonnaise des Beaux-Arts s'est réuni les 29, 30 et 31 mars pour distribuer les récompenses de cette année.

Ont été votés : des diplômes d'honneur à MM. Arthur de Graviillon et Jean-Joseph Enlers.

Ont obtenu des premières médailles : MM. Fernand de Bélar, Pierre Sallé, Jules Médard.

Rappel de 1re médaille, M. Louis Appian. 2es médailles, MM. Edmond Tappisier, Franck Bail, Pierre Bonnaud, Jean-Marie Barcet, Antoine-Louis Benoit, Alfred Bonnet, Louis Bernoud, Claudius Seignol, Mlle Jeanne Garin et Marie Rodieux.

Rappel de 2e médaille, avec félicitations du jury, M. David Girin et Mme Louise Colomb-Agassiz.

Rappel de 3e médaille, Antoine Marzo. 3es médailles : MM. Jean Bain, Gabriel Tréoux, Alfred Chant, Joseph Chalmésin, Pierre Euler, Jean Chaudrier. — MM. Adèle Constantin, France Luz, Francine Chardeyron, Marthe Barbaud-Kock.

Mentions honorables : MM. Eugène Brosse, Henri Raynaud, Antoine Viennois, Georges Descotes, Charles Rouvière, Frédéric Rey, Charles Roumier, Bernus Bouvier, Camille Gonod d'Artemare, Mlle Marie Pradel-Gibert, Mary Bonny, Lucie Jacob, Louise Detanger, Eugénie Moineau.

LES ANARCHISTES A LYON Hier matin, à 6 heures, le commissaire de police de Vaise, accompagné de deux agents, a arrêté, quai de l'Industrie, au moment où il sortait de chez lui, un anarchiste bien connu dans le quartier, Jarroux, dit le père Peinar.

Jarroux n'a pas fait de résistance et a suivi, sans mot dire, le commissaire qui l'a emmené au Palais de Justice.

Ce compagnon, anarchiste convaincu et militant, était, depuis quelque temps déjà, employé comme chauffeur à la brasserie Vellen, quai de l'Industrie.

On se rappelle que c'est dans cette usine que, il y a un mois environ, on trouva plusieurs cartouches de dynamite qu'on avait placées sous une chaudière.

Jarroux fut de suite soupçonné de les avoir apportées à cet endroit, mais comme on n'avait pas de preuves contre lui, on ne l'inqüéta pas et on se contenta de le surveiller.

Avant-hier mercredi, quand on perquisitionna chez les anarchistes, Jarroux ne fut pas oublié.

Les recherches dans son logement n'ont

pas donné de résultats, mais les agents ont découvert dans la cave, à demi dissimulé sous la terre, un paquet assez volumineux.

Ce paquet, formé avec des numéros du Père Peinar, enveloppait une substance jaunâtre, identique à celle renfermée dans les cartouches trouvées à la brasserie Vellen et qui n'était autre que de la dynamite.

Il est probable que Jarroux, qui possédait depuis longtemps ces cartouches et les avait tenu enterrées dans sa cave, a voulu, les sachant détériorées par l'humidité, les faire sécher dans sa chaudière.

Les numéros du Père Peinar saisis hier ne renfermaient que quelques grains de dynamite, qui étaient probablement tombés des cartouches trouvées l'autre jour.

Dans tous les cas, la dynamite était incapable de déterminer une explosion ayant perdu toute sa force par suite d'un long séjour dans un endroit humide.

Jarroux n'était pas chez lui au moment de la perquisition, aussi son arrestation n'a-t-elle pas été opérée de suite et renvoyée au lendemain.

Hier matin, une fois le compagnon arrêté, les agents ont perquisitionné encore chez lui et ont saisi certains objets dont la découverte pourra causer de sérieux désagréments à leur propriétaire.

Une autre arrestation, celle de l'anarchiste Mato, a également été opérée hier ; on n'a pas découvert chez lui d'engins suspects, mais des marchandises, de peu de valeur il est vrai, dont il n'a pas pu justifier la provenance.

Un Engin suspect Dans l'après-midi, vers deux heures, M. Morel, concierge, 20, cours Morand, a trouvé devant le logement de M. Bruyère, coiffeur, locataire de l'entresol, trois cartouches de fusil à percussion centrée, reliées aux deux extrémités par du fil de fer.

Au milieu du paquet émergeait une mèche en coton à demi consumée.

M. Besson a saisi l'engin, l'a remis aux gardiens de la paix qui, à leur tour, l'ont fait parvenir à M. Rostaing, secrétaire général pour la police.

Ces cartouches ont été, dans la soirée, envoyées au laboratoire municipal pour être soumises à une expertise.

On ne croit pas que celui qui les a déposées devant la porte de M. Bruyère, l'ait fait pour déterminer une explosion, car les cartouches ne semblent pas renfermer une matière explosive, poudre ou dynamite.

C'est donc un mauvais tour que l'on a joué à M. Bruyère. Dans tous les cas, on recherche activement le fumiste qui, s'il est découvert, paiera cher sa plaisanterie.

Deux nouvelles arrestations ont été opérées dans la soirée, celle de l'anarchiste Puyet, chez lequel on a trouvé deux drapeaux, l'un rouge, l'autre noir, ainsi que plusieurs documents compromettants, et celui de M. Besson, compagnon Villet de Vaise.

Villet serait, d'après les renseignements de police, celui qui, il y a deux mois environ, aurait déposé sur le quai de Vaise, des cartouches de dynamite.

De plus, dans la perquisition opérée chez lui, on a trouvé des brochures anarchistes indiquant les procédés employés pour fabriquer la dynamite et autres matières explosibles.

Nous avons vu hier après-midi, Mme Jarroux, qui habite quai de l'Industrie, maison Schneider, un petit pavillon isolé.

La pauvre femme tient dans ses bras un bébé d'un mois à peine. Elle a trois enfants, dont l'aîné à quatre ans.

Nous nous faisons connaître, et Mme Jarroux aussitôt nous donne les renseignements suivants que nous donnons pour l'édification de nos lecteurs, et sous toutes réserves.

— Oui, on est venu perquisitionner hier, puis ce matin.

Ces messieurs — ils étaient huit — ont tout bouleversé pour ne rien trouver.

— Mais à la cave lui disons-nous.

— Là non plus, on n'a rien découvert. Au milieu de la cave se trouve un endroit creusé une sorte de puits dans lequel on a foulé ; mais aucune poudre explosive n'a été trouvée.

Le chef de la Sûreté a seulement trouvé outre quelques journaux révolutionnaires, un paquet renfermant de la moutarde en poudre (!) Le commissaire n'a pas voulu me croire, il a emporté la précieuse poudre jaune.

Trois personnes, MM. Azzières, procureur de la République ; Ramondé, chef de la Sûreté, et son secrétaire, descendant de voiture, venant faire une nouvelle perquisition.

Une heure plus tard — à six heures — les magistrats s'en retournaient les mains vides.

Mme Jarroux nous a elle-même confirmé cette dernière nouvelle.

Dans le quartier et à la brasserie Vellen où il était employé depuis près de cinq ans, Jarroux était très estimé et l'étonnement a été grand quand, hier matin, on a appris son arrestation.

Il nous a été dit que Jarroux avait déjà été condamné à Roanne pour délit politique. A cette époque il quitta même sa femme légitime et les trois enfants qu'il avait eu de cette union.

Jarroux a été mis à la disposition du juge d'instruction. On saura bientôt quels sont les faits qui ont motivé à son égard cette mesure de rigueur exceptionnelle.

Chronique Locale

Le Calendrier. — Vendredi 1er Avril 92e jour de l'année.

Premier quartier le 4 ; pleine lune le 42. Soleil : lever, 5 h. 39 ; coucher, 6 h. 30.

Le feu. — A deux heures du soir, les frères Perrard, sapeurs-pompiers de la 6e compagnie, ont éteint un commencement d'incendie qui venait de se déclarer chez M. Merle, employé aux tramways, rue de Sully, 90.

Le feu avait pris naissance dans un amas de chiffons et de bois placé derrière le fourneau.

Vol. — MM. Jean-Baptiste Emery et François Girardier, tous deux ouvriers jardiniers chez M. Rochet, grand rue de Cuira, 54, où ils habitent, ont été victimes d'un vol d'une somme de 60 fr. et d'une montre en argent.

Le voleur a pénétré par une fenêtre du rez-de-chaussée que l'on avait ouverte pour aérer l'appartement.

A l'Hôtel-Dieu. — M. Louis Ley, cordonnier, rue Rivet, 9, a été victime d'un grave accident.

Dans son domicile, il est tombé contre une porte vitrée ; les éclats de verre l'ont atteint au poignet droit.

Il a été pansé à la pharmacie de l'Hôtel-Dieu.

Chaussée inondée. — A cinq heures du matin, une conduite d'eau, s'est rompue et a inondé la chaussée, rue Lafond, près du Théâtre.

Les gardiens de la paix ont prévenu la Compagnie des eaux qui a fait aussitôt les réparations nécessaires.

Vol d'un tricycle. — Hier, à 5 heures, un jeune homme, âgé de 14 à 15 ans, ayant l'allure d'un collégien, est venu louer chez MM. Jognet, 73, rue Duquesne, un tricycle Phébus, caoutchouc creux no 8139 et n'a pas reparu.

Il avait donné un faux nom et une fausse adresse. Plainte a été déposée.

Actes de probité. — Mlle Marie Michaud, couturière, rue Ferrandière, 5, a remis au chef de poste de la Banque, une montre de femme, en or, qu'elle a trouvée rue de la République.

Le même jour, Mme Marie Enorme, rue Bugeaud, 43, a remis au commissariat une pièce de monnaie trouvée au marché du quai de la Guillotière.

Théâtre des Célestins. — Aujourd'hui vendredi, demain samedi et après-demain dimanche, relâche pour les répétitions générales de : Le Voyage de Suzette.

Lundi 4 avril, irrévocablement première représentation de Le Voyage de Suzette, opéra féerie à grand spectacle en 5 actes et 11 tableaux.

Théâtre-Bellecour. — Les Cloches de Corneville n'ont jamais sonné aussi joyeusement leur carillon au Théâtre-Bellecour, dont le cadre se prête si admirablement à la grande mise en scène de l'opérette de Planquette, et les artistes ne pouvaient souhaiter un succès plus complet, car chaque soir ils sont bissés, rappelés et après chaque acte on doit relever plusieurs fois le rideau.

Contre les impuretés du sang, les maladies de la peau, boutons, dérangements, rougeurs du visage, les migraines, névralgies, étourdissements, bourdonnements d'oreilles... manque d'appétit, mauvaise digestion... les dépôts d'humidité, de lait, de gâle, les gottres, tumeurs, abcès, maux d'yeux, d'oreilles, de nez, mauvaise haleine, les rhumatismes et douleurs en général, etc., le seul remède digne de confiance est le Sirop de Bochet du Serpent, 32, rue Lanterne.

Avis. — L'Agence FOURNIER achète au comptant, sans aucun frais de courtage, les Bons de Panama (libérés ou non), les Bons de Presse et les Bons de l'Exposition.

Agence FOURNIER, 14, rue Confort, à l'entresol, Lyon.

Phie du Serpent. — Grands Rabais LA QUESTION DU GAZ

Les membres des commissions des six arrondissements se sont réunis hier, à 8 heures du soir, au café du Havre, quai Saint-Antoine.

Au cours de la séance, on a procédé à l'élection des membres de la commission qui sera chargée de s'aboucher avec la compagnie du gaz.

La commission ira en visite ce soir même rue de Savoie, avec mission de demander : 1o la diminution du prix du gaz ; 2o le retrait des cautionnements ; 3o une qualité de gaz meilleur, et enfin diverses questions concernant la robinetterie, etc., etc.

Dans le cas où l'omnipotente compagnie répandrai par un non possumus, les délégués de tous les arrondissements organisent une grande réunion qui votera la grève du gaz.

Dès maintenant, le syndicat des grévistes est constitué, et tous les jours de nouveaux membres se font inscrire.

MARTINET ET RAVACHOL Paris, 31 mars.

A la suite du rejet de son pourvoi en cassation, l'anarchiste Martinet a été arrêté à huit heures, à Brunoy, par un agent de la brigade des recherches.

Ravachol n'a pas été interrogé aujourd'hui.

LES ANARCHISTES EN ESPAGNE Saint-Sébastien, 31 mars.

Un sujet français nommé Charles Meunier, accusé de propagande anarchiste, a été reconduit aujourd'hui à la frontière.

Divers autres étrangers désignés par un arrêté d'expulsion sont recherchés par la police. Des recherches sont également faites par la police dans le district minier de Bilbao où les anarchistes sont nombreux.

AU BRÉSIL Rio-de-Janeiro, 31 mars.

Le gouvernement vient de faire consigner toutes les troupes à Rio-de-Janeiro et à Pernambuco, et la police a reçu l'ordre d'exercer la plus grande surveillance.

L'opinion publique se montre très émue de ces précautions qui semblent faire craindre une nouvelle révolution.

PETITE BOURSE DU SOIR Paris, 31 Mars 1892

Tableau de la petite bourse du soir avec colonnes pour Portugais, Douanes, Tabacs, Hongrois, Phénix, etc.

COMMUNICATIONS DIVERSES Comité radical du 1er arrondissement. — Ce soir, réunion des commissions nommées en assemblée plénière, le 28 mars. Urgence. Café Villaret, 4, place Sathonay.

Groupe rationaliste de la morale positive (Libre-pensée de Lyon). — L'assemblée générale (14, aura lieu au café Pérignon

Feuilleton de l'ECHO DE LYON du 1er Avril (151)

ABANDONNÉE!

PAR Charles MÉRUEL JEANNE BARFLEUR

Elle se leva. Il obéit machinalement, vaincu par la dignité avec laquelle elle venait de s'exprimer...

— En a-t-elle un autre? — La-bas, on l'appelait quelquefois Jeanne Barfleur. Elle a été baptisée sous ce nom.

Il sentait qu'en effet il n'avait rien à redouter d'elle. — Voilà, pensa-t-il, une désespérée qui ne sera pas à craindre demain!

Toutes ces horreurs la laissaient froide. Elle en restait étourdie, comme d'un nouveau coup qui s'abattait sur elle.

yeux de feu l'épouvantaient et qui la poursuivait depuis son entrée au l'issierand. Il l'avait tuée dans un accès de rage jaloux...

C'était un nouvel ennui! La justice qui venait la tourmenter, quand elle était déjà si désespérée!

D' DUCHARME 3, Cours de la Liberté, 3 Maladies de la peau, des voies urinaires et contagieuses.

COMPTABLE disposant de ses soirées, demande à les utiliser. S'adresser ou écrire à M. Fournier, n° 6.431.

ACCOUCHEUSE M^{me} Veuve YVERNAT Rue du Vieil-Évêché 3

SIROP DE COURTOIS EX-PHARMACIEN DES HÔPITAUX

CARTES DE VISITE A LA MINUTE Livrées en boîte à 5 cent.

EXPOSITION ANNUELLE DE LA Société Lyonnaise DES BEAUX-ARTS (PAVILLON DE BELLECOUR) EN VENTE Livret Officiel PRIX : 50 CENTIMES

CHOCOLAT DE L'UNIVERS France par 5 kilos. — Maison de détail : 10, rue d'Alger, LYON

Vient de Paraître LE WAGON INDICATEUR DES CHEMINS DE FER Le Nouveau Tarif des billets simples et des billets aller et retour PRIX : 30 CENTIMES

VIENT DE PARAÎTRE ANNUAIRE GÉNÉRAL DU COMMERCE DE LYON (INDICATEUR FOURNIER) Fondé en 1869 ÉDITION DE 1892 Publié sous la direction de Léon FOURNIER, avocat

DISTRIBUTION D'IMPRIMÉS En tous genres, à domicile, sur la voie publique et par expédition A L'AGENCE FOURNIER, 14, RUE CONFORT, A LYON

SE TROUVE PARTOUT MANDARINS DÉPÔT GÉNÉRAL : Petits Docks du Commerce 12, rue Confort, 12 LYON

DÉPÔTS A LYON : VERZIER, Carnot, 10. ROUSSET, r. des Archers, 4. GRANGE, rue Servient, 4. ALLEX, c. de la Liberté, 68.

ENSEIGNES PEINTES Dans les Gares des Funiculaires LYON-CROIX-ROUSSE, LYON-FOURVIÈRE 20 fr. le mètre carré par an, Peinture et Impôt compris.

Les Annonces et Réclames de l'ECHO DE LYON sont reçues exclusivement à Lyon, à l'Agence FOURNIER, rue Confort, 14, et dans ses succursales de Saint-Etienne, Grenoble, Mâcon. — A Paris, à l'Agence Havas, 8, place de la Bourse.

Feuilleton de l'ECHO DE LYON 1er Avril 64

MICHEL STROGOFF

Par JULES VERNE DE MOSCOU A IRKOUTSK DEUXIÈME PARTIE

Jusqu'ici, Ivan Ogareff n'avait dit que la vérité; mais, dans le but d'ébranler les défenseurs d'Irkoutsk en exagérant les avantages obtenus par les troupes de l'émir, il ajouta :

— Tu sais, Michel Strogoff, qu'il est question dans cette lettre d'un traité dont j'aurai à me méfier?

— Tu es entré dans l'Irkoutsk? — Et tu es entré à Irkoutsk?... — A la faveur d'une sortie qui a été faite ce soir même pour repousser un détachement tartare.

— Bien, Michel Strogoff, répondit le grand-duc, tu as montré du courage et du zèle pendant cette difficile mission.

lui convenait. Il habiterait ce palais même. Il serait dans le secret des opérations de la défense. Il tenait donc la situation dans sa main.

Ces fâcheuses insinuations, Ivan Ogareff ne les prodiguait pas. Il mettait une certaine circonspection à les faire pénétrer peu à peu dans l'esprit des défenseurs d'Irkoutsk.

Le Rédacteur-Gérant : G. VITROU. Imp. WALTER et C^o, rue Bulo-Cordière, 14. — LYON